



Association
Sécurité Est Lausannois

Comité de direction

p.a. Police Est Lausannois
rue de la Poste 9
Case postale 365
1009 Pully

Préavis N° 01 - 2022 du Comité de direction au Conseil intercommunal

Comptes de l'année 2021

Responsabilité(s) du dossier :

- Jean-Marc Chevallaz, président du Comité de direction

Pully, le 10 mai 2022

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes, du règlement sur la comptabilité des communes, des statuts de l'Association, le Comité de direction de l'association de communes « Sécurité Est Lausannois » a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes 2021, arrêtés au 31 décembre 2021.

1. Introduction

L'exercice 2021 représente la dixième année d'activité de notre Association et, par conséquent, le bouclage des comptes de l'année 2021 également.

Le résultat d'exploitation de l'Association pour l'année 2021 peut être qualifié de bon, grâce à une maîtrise des charges et à des revenus financiers supérieurs aux attentes. Par conséquent, les charges et les revenus de l'année 2021 se présentent de la manière suivante :

Libellé	Comptes 2021 (en CHF)	Budget 2021 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Autorités et personnel	8'885'427.90	9'246'650.00	-361'222.10	-3.9%
Biens, services et marchandises	1'782'825.31	2'004'137.10	-221'311.79	-11.0%
Intérêts passifs	746.90	0.00	746.90	
Amortissements	73'692.17	0.0	73'692.17	
Rembt, part. et subv. collectivités	107.55	1'500.00	-1'392.45	-92.8%
Aides et subventions	0.00	500.00	-500.00	-100.0%
Attributions fonds + fin. spéciaux	154'200.00	100'000.00	54'200.00	54.2%
Total des charges	10'896'999.83	11'352'787.10	-455'787.27	-4.0%
Patentes et concessions	1'150.00	2'500.00	-1'350.00	-54.0%
Revenus du patrimoine	3'820.00	9'000.00	-5'180.00	-57.6%
Taxes, émoluments, prod. ventes	3'384'945.45	2'087'090.00	1'297'855.45	62.2%
Part recettes cantonales sans aff.	2'018.55	0.00	2'018.55	
Participations et rebmts coll. publ.	7'505'065.83	9'254'197.10	-1'749'131.27	-18.9%
Total des revenus	10'896'999.83	11'352'787.10	-455'787.27	-4.0%

Ainsi, comparés aux charges et revenus de l'exercice 2020, les comptes 2021 se présentent de la manière suivante :

Libellé	Comptes 2021 (en CHF)	Comptes 2020 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Autorités et personnel	8'885'427.90	9'150'649.35	-265'221.45	-2.9%
Biens, services et marchandises	1'782'825.31	1'891'032.11	-108'206.80	-5.7%
Intérêts passifs	746.90	0.00	746.90	
Amortissements	73'692.17	76'022.48	-2'330.31	-3.1%
Rembt, part. et subv. collectivités	107.55	240.40	-132.85	-55.3%
Aides et subventions	0.00	0.00	0.00	0.0%
Attributions fonds + fin. spéciaux	154'200.00	30'700.00	123'500.00	402.3%
Total des charges	10'896'999.83	11'148'644.34	-251'644.51	-2.3%
Patentes et concessions	1'150.00	100.00	1'050.00	10'500.0%
Revenus du patrimoine	3'820.00	3'020.00	800.00	26.5%
Taxes, émoluments, prod. ventes	3'384'945.45	2'811'917.31	573'028.14	20.4%
Part recettes cantonales sans aff.	2'018.55	3'507.35	-1'488.80	-42.4%
Participations et rebmts coll. publ.	7'505'065.83	8'330'099.68	-825'033.85	-9.9%
Total des revenus	10'896'999.83	11'148'644.34	-251'644.51	-2.3%

2. Analyse des charges de fonctionnement

Globalement, les charges de fonctionnement ont été, en 2021, moins élevées de 4.0% par rapport au budget 2021 et de 2.3% par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes de l'année 2020.

2.1. Charges relatives aux autorités et personnel

Les charges concernant les autorités et le personnel sont en baisse de 3.9% par rapport au montant prévu dans le cadre de l'élaboration du budget 2021 et de 2.9% par rapport à celles constatées dans le bouclage des comptes 2020. Ainsi, l'effectif du personnel œuvrant pour l'Association est de 61.9 ETP.

La diminution constatée par rapport au budget 2021 et aux comptes de l'année 2020 provient pour l'essentiel de départs de collaborateurs qui n'ont pas été remplacés tout de suite, à cause notamment de la difficulté de trouver rapidement du personnel de police.

2.2. Charges relatives aux biens, services et marchandises

Les charges concernant les achats de biens, services et marchandises sont moins élevées de 11.0% par rapport à celles prévues dans le cadre de l'élaboration du budget 2021 et de 5.7% par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes 2020.

Les non dépenses d'un peu plus de CHF 220'000.00 par rapport au budget 2021 s'expliquent de la manière suivante :

<u>Explications</u>	<u>Montants (en CHF)</u>	
Diminution renouvellement pièces uniformes et matériel SOMO	CHF	20'000.00
Pas de renouvellement de pistolets et mat. intercommunication	CHF	17'000.00
Nouveau véhicule intervention commandé en 2021 et non livré	CHF	70'000.00
Mise en conformité local SR reporté en 2022	CHF	18'000.00
Diminution consommation d'essences des véhicules	CHF	17'000.00
Dim. support automatique trafic et travaux peinture (Covid-19)	CHF	47'000.00
Peu de réparation du parc de véhicules	CHF	28'000.00
Diverses diminutions	CHF	3'000.00
Total des non dépenses	CHF	220'000.00

2.3. Charges relatives aux intérêts passifs

Le montant de CHF 746.90 figurant dans les intérêts passifs concerne les intérêts moratoires dus sur le décompte final de l'année 2020 de la Caisse AVS.

2.4. Charges relatives aux amortissements

La somme de CHF 73'692.17 comptabilisée dans les comptes de l'année 2021 concerne principalement l'assainissement des factures débiteurs faisant l'objet d'actes de défaut de biens.

2.5. Attributions aux fonds et aux financements spéciaux

La progression de ce type de charges constatée dans les comptes de l'année 2021 concerne l'ajustement de la réserve sur débiteurs douteux.

3. Analyse des revenus

Globalement, les revenus de fonctionnement ont été, en 2021, moins élevés de 4.0% par rapport aux prévisions incluses dans le budget 2021 et de 2.3% par rapport à ceux réalisés dans le cadre du bouclage des comptes 2020.

3.1. Patentes et concessions

La somme de CHF 1'150.00 comptabilisée dans les comptes de l'année 2021 concerne l'octroi d'autorisations pour des appareils automatiques de distribution.

3.2. Taxes, émoluments et produits des ventes

Les revenus relatifs aux taxes, émoluments et produits des ventes sont supérieurs (+62.2%) par rapport aux prévisions incluses dans le budget 2021 et de 20.4% par rapport à ceux réalisés dans le cadre du bouclage des comptes 2020.

Cet écart s'explique par des remboursements de traitements par les assurances suite à des absences prolongées de collaborateurs ainsi qu'un niveau des amendes plus élevé.

3.3. Part à des recettes cantonales sans affectation

La somme de CHF 2'018.55 comptabilisée dans les comptes de l'année 2021 concerne la redistribution de la taxe Co2. Cette somme est calculée sur la base de la masse salariale soumise aux cotisations AVS.

3.4. Participations et remboursements de collectivités publiques

Les revenus relatifs aux participations et remboursements de collectivités publiques sont inférieurs de 18.9% par rapport à ce qui a été prévu dans le cadre de l'élaboration du budget 2021 et de 9.9% par rapport aux comptes de l'année 2020.

Ce type de revenus concerne en fait les participations des communes partenaires (Paudex, Belmont-sur-Lausanne, Savigny et Pully) au financement de l'Association. Par conséquent nous constatons qu'elles sont globalement inférieures d'un peu moins de CHF 1'750'000.00 aux prévisions incluses dans le budget 2021 et d'environ CHF 825'000.00 par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes 2020.

Ainsi, la participation de chacune des communes partenaires se présente de la manière suivante :

Communes	Comptes 2021	Budget 2021	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)	Coût par habitant
Belmont-sur-Lausanne	490'236.25	540'320.00	-50'083.75	-9.3%	126.64
Paudex	222'761.70	281'712.00	-58'950.30	-20.9%	144.18
Pully	6'373'915.68	7'935'574.10	-1'561'658.42	-19.7%	336.43
Savigny	418'152.20	496'591.00	-78'438.80	-15.8%	124.08
Total	7'505'065.83	9'254'197.10	-1'749'131.27	-18.9%	270.63

Par rapport à l'année 2020, la participation des communes partenaires se présente de la manière suivante :

Communes	Comptes 2021	Comptes 2020	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Belmont-sur-Lausanne	490'236.25	494'978.52	-4'742.27	-1.0%
Paudex	222'761.70	251'572.36	-28'810.66	-11.5%
Pully	6'373'915.68	7'132'572.45	-758'656.77	-10.6%
Savigny	418'152.20	450'976.35	-32'824.15	-7.3%
Total	7'505'065.83	8'330'099.68	-825'033.85	-9.9%

4. Conclusions

Le dixième exercice de l'association « Sécurité Est Lausannois » se révèle positif. Le Comité de Direction a tenu le budget présenté sans difficulté, malgré les nombreux inconvénients liés à la crise sanitaires (COVID-19). Le coût net à charge des communes partenaires a sensiblement diminué et est par conséquent resté inférieur à celui constaté lors du bouclage des comptes de l'année 2020. Ceci confirme que l'Association « Sécurité Est Lausannois » a atteint son rythme de croisière.

Dans ce contexte, la maîtrise des coûts restera, pour les prochaines années, l'une des préoccupations principales du Comité de Direction.

Par conséquent, nous gérons les ressources mises à notre disposition par le Conseil intercommunal et par les communes de la façon la plus rigoureuse possible, en étant conscient que l'Association « Sécurité Est Lausannois » devra s'adapter aux évolutions à venir.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'Association «Sécurité Est lausannois»

1. vu le préavis No 01 - 2022 du Comité de direction du 10 mai 2022,
2. vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

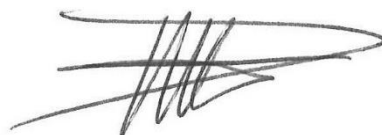
décide

1. d'adopter les comptes 2021 de l'Association de communes « Sécurité Est Lausannois ».

Approuvé par le Comité de direction dans sa séance du 10 mai 2022.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le président



J.-M. Chevallaz

Le secrétaire



D-H Weber

Annexes :

-
- les comptes 2021
 - attestation des comptes 2021 par la fiduciaire